



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

PROCES VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 juillet, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Hervé VAN PRAAG, maire.

Date de la convocation et de la publicité : le 19/07/2024

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Hervé VAN PRAAG, Frédéric PASCAL, Jean-Pierre RESLOUX, Bernard QUINQUENEL, Didier RABIAUX, Marc LEMARIÉ, Stéphanie JOUON DES LONGRAIS, Philippe LOHIER, Jean-Luc HERVÉ, Sarah LOUCHE, Pierre-Hugues MARTIN, Catherine BLANCHARD, Gwendal LEBLAY

Secrétaire de séance : Marc LEMARIÉ

Absents : Steve ANDRÉ

Nombre de Conseillers : En exercice : 14 Présents : 13 Votants : 13

POINT N° 1 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2024

Approbation à l'unanimité des membres présents

DELIBERATION N°43-2024 Sécurisation du Carrefour Rue des Vaux - Rue du Pont Pivert - choix du maître d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 2 avril 2024 décidant le lancement d'une consultation.

Liste des bureaux d'études consultés :

- PLCE (Pascal LEFFONDRE Conseils et Etudes) - 22490 PLOUER SUR RANCE
- A'DAO – 35 000 RENNES
- ING Concept - 29 400 LANDIVISIAU

Une seule offre a été reçue : **ING Concept** - 29 400 LANDIVISIAU pour un montant de **7 500 € H.T. – 9 000 € T.TC.** sur la base d'une estimation des travaux de 40 000 € H.T. – 48 000 € T.TC.

Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir cette offre et de l'autoriser à signer tout document nécessaire au bon déroulement de l'opération

Le Conseil par 12 voix pour et une abstention (Monsieur Gwendal LEBLAY) approuve cette proposition

DELIBERATION N°44-2024 Rapport sur le Prix et la Qualité du Service - Eau Potable

Monsieur Philippe LOHIER présente au conseil le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau Potable établi par le Syndicat des Frémur.

Le Conseil prend acte du rapport reçu.

DELIBERATION N°45-2024 Relais de santé du Cap Fréhel - Avenant précisant le montant de la phase 2 suite au chiffrage des travaux

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 26/10/2023 approuvant l'offre du Cabinet Atelier du Port – Eric Lemoine pour la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Relais de Santé du Cap Fréhel :

Celle-ci se décompose en deux phases distinctes :

PHASE 1 : Avant-projet sommaire et estimation 7 880 € H.T.

PHASE 2 : de l'A.P.D. à la réception des travaux 12.45 % du montant des travaux

Le coût prévisionnel des travaux s'élevant à 305 100 € H.T. donc le montant de la maîtrise d'œuvre pour la **phase 2 s'élèvera donc à 37 984.95 € H.T. – 45 581.94 € T.T.C.**

Il est demandé au Conseil d'approuver l'estimation des travaux au stade PRO comme prévu par le marché de maîtrise d'œuvre et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant à ce marché, qui arrête à ce stade la rémunération du MOE à hauteur de 45 864.95 € H.T., sous réserve des évolutions ultérieures, en plus ou en moins, prévues à ce marché

Le Conseil par 12 voix pour et une abstention (Monsieur Gwendal LEBLAY) approuve cette proposition

DELIBERATION N°46-2024 Relais de santé du Cap Fréhel - Contrôle SPS résultat consultation

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 23/05/2024 l'autorisant à lancer la consultation sans formalités préalables pour la mission SPS (Sécurité – Protection de la Santé) dans le cadre des travaux d'aménagement du Relais de Santé du Cap Fréhel.

Pour cette mission, 5 prestataires ont été consultés et 2 offres ont été reçues :

- APAVE PLOUFRAGAN : 3 190 € H.T.
- ATAE RENNES : 2 430 € H.T.

Après étude des offres, Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir l'offre du Cabinet ATAE pour la somme de 2 430 € H.T. soit 2 916 € T.T.C.

Le Conseil à l'unanimité approuve cette proposition

DELIBERATION N°47-2024 Relais de santé du Cap Fréhel - Marché de travaux - résultat consultation - attribution des lots

Dans le cadre de la création du Relais de Santé du Cap Fréhel, Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 23/05/2024 approuvant le projet et le dossier de consultation des entreprises et autorisant Monsieur le Maire à lancer la consultation selon la procédure adaptée définie suivant les dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

Il présente au Conseil l'analyse des offres effectuée par le Maître d'œuvre et propose de retenir celles présentées dans le tableau joint à la présente délibération avec les variantes et prestations supplémentaires pouvant être retenues.

Le Conseil à l'unanimité attribue les différents lots aux entreprises tel que décrit dans le tableau annexé à la présente délibération

DELIBERATION N°48-2024 Régularisation foncière - échange de terrain parcelle D 394

Madame BLANCHARD, 1^{ère} adjointe présente au conseil le projet d'échange de terrain avec la famille POILVE concernant la parcelle cadastré D 394 AU LIEU DIT Les Noés Rault.

Il est proposé au Conseil d'accepter cet échange de terrain et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cet acte.

Le Conseil, à l'unanimité approuve cette proposition

DELIBERATION N°49-2024 Sécurisation de la rue de la Saudraie - acquisition foncière

Monsieur le Maire fait au conseil le rapport de la rencontre avec les copropriétaires de la parcelle D 703 dont à minima une partie doit être acquise afin de dévier la voirie dans le cadre des aménagements de sécurisation de la rue de la Saudraie. Les copropriétaires souhaitent que la commune fasse l'acquisition de la totalité de la parcelle pour une surface de 5 110 m² au prix de 1 € / m² et non de la seule bande en bordure de voirie estimée à 5-600 m².

Monsieur le Maire propose au Conseil d'autoriser cette acquisition et de l'autoriser à signer tous documents nécessaires.

Le Conseil, à l'unanimité approuve cette proposition

DELIBERATION N°50-2024 Site du Cap Fréhel - Convention avec le Conservatoire du Littoral pour la restauration de la Tour Vauban

Monsieur le Maire expose au Conseil les échanges tenus avec le Conservatoire du Littoral ayant pour objet l'avenir du Cap Fréhel et notamment les travaux de Restauration de la Tour Vauban.

Dans ce cadre il est proposé à la commune de signer une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le Conservatoire du littoral.

Monsieur le Maire propose au Conseil de l'autoriser à poursuivre les discussions en vue de l'établissement de cette convention

Le Conseil, à l'unanimité approuve cette proposition

DELIBERATION N°51-2024 Création d'une Société Publique Locale (SPL) pour les missions d'Office de Tourisme et d'ingénierie

Monsieur le Maire expose au Conseil les échanges tenus au sujet de la création d'une Société Publique Locale (SPL) afin d'assurer les missions d'office de tourisme et d'ingénierie touristique à l'échelle de Dinan Agglomération

Dans ce cadre Monsieur le Maire demande au Conseil sa position de principe sur le sujet et sur l'opportunité de l'acquisition d'une action de cette S.P.L.

Le Conseil, par 7 voix pour, 2 voix contre (Philippe LOHIER et Marc LEMARIE), et 4 abstentions (Didier RABIAUX, Sarah LOUICHE, Stéphanie JOUON DES LONGRAIS, Jean-Pierre RESLOUX) approuve cette proposition

DELIBERATION N°52-2024 Rénovation Energétique de logement communaux allée des Cailloux Bleux - Choix du Maître d'œuvre

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil la délibération n°79-2023 du 30/11/2023 l'autorisant à lancer une consultation afin de trouver un maître d'œuvre dans le cadre du projet de rénovation énergétique des logements allée de Cailloux Bleux. 4 bureaux d'études ont été consultés et seul le cabinet ATELIER DU PORT à répondu.

Son offre peut se résumer ainsi :

PHASE 1 : Avant-projet sommaire et estimation

8 240 € H.T.

PHASE 2 : de l'A.P.D. à la réception des travaux

12.45 % du montant des travaux

Dans ce cadre Monsieur le Maire demande au Conseil de retenir la proposition du cabinet ATELIER DU PORT et de l'autoriser à signer la commande correspondante.

Le Conseil, à l'unanimité approuve cette proposition

Fait à Plévenon, le 26/07/2024
Le Maire, Hervé VAN PRAAG

Les Conseillers présents :

Frédéric PASCAL, Jean-Pierre RESLOUX, Bernard QUINQUENEL, Didier RABIAUX, Marc LEMARIÉ, Stéphanie JOUON DES LONGRAIS, Philippe LOHIER, Jean-Luc HERVÉ, Sarah LOUCHE, Pierre-Hugues MARTIN, Catherine BLANCHARD, Gwendal LEBLAY